



Le 3 juin 2020

Comptes administratifs 2019

Budget principal

Budget annexe du théâtre

SOMMAIRE

1. Introduction	3
<i>Calcul des résultats 2019 Ville + Théâtre</i>	4
2. Section de fonctionnement budget principal Ville	
2.1 Recettes réelles	5
<i>Produit d'exploitation des services</i>	6
<i>Impôts et taxes</i>	7
<i>Dotations et allocations</i>	9
<i>Autres recettes</i>	10
2.2 Dépenses réelles	11
<i>Données synthétiques</i>	11
<i>Répartition par fonction</i>	13
2.3 Epargne brute	14
2.4 Dépenses d'ordre	14
3. Section d'investissement budget principal Ville	
3.1 Recettes réelles	15
<i>Données synthétiques</i>	15
<i>Détail par type de recettes</i>	16
3.2 Dépenses réelles	17
<i>Les grandes opérations pluriannuelles</i>	18
<i>Les autres dépenses d'équipement</i>	19
<i>Le remboursement de la dette</i>	19
4. Le budget annexe du Théâtre	23
5. Tableaux des budgets consolidés	25

1. Introduction

L'article 107-9° de la Loi n° 2015-991 portant nouvelle organisation territoriale (Loi NOTRe) prévoit la rédaction d'une présentation brève et synthétique, à destination des citoyens, retraçant les informations essentielles du compte administratif.

Le compte administratif (CA), établi par le maire, rend compte des opérations budgétaires réalisées sur l'année en dépenses et en recettes, au regard des prévisions, et présente les résultats de l'année qui, cumulés au résultat de l'année antérieure, sont repris au budget de l'année suivante. C'est un document de synthèse qui a la même architecture que le budget primitif (chapitres, articles).

Pour rappel, le comptable public établit, de son côté, le compte de gestion, document analogue au compte administratif. Ces deux documents, dont les montants coïncident, sont soumis au vote du conseil municipal avant le 30 juin de l'année suivante. A titre exceptionnel en raison de la crise sanitaire, l'ordonnance du 2 avril 2020 reporte la date limite en 2020 au 31 juillet.

Pour chacun des comptes, le vote concerne l'identité de valeurs entre les deux comptes. Pour le compte administratif, s'ajoute le constat de sa présentation, la sincérité des restes à réaliser, et l'arrêt des résultats définitifs. Il est établi un compte administratif par budget (budget principal et budget annexe du théâtre).

Le budget primitif de la Ville 2019 a été voté le 10 avril 2019. Il a fait l'objet de 2 décisions modificatives : La décision modificative n°1 votée le 27 mai 2019 et la décision modificative n°2 votée le 18 novembre 2019.

Le budget annexe du théâtre 2019 a quant à lui été voté le 10 avril 2019. Ensuite, a été votée une décision modificative le 18 novembre 2019 (DM1).

Pour le budget principal et le budget annexe :

Le résultat cumulé consolidé de fonctionnement s'élève à 7 593 495,80 € contre 9 263 869,55 € en 2018 et 6 689 475,98 € en 2017. Ce recul s'explique par les recettes exceptionnelles intervenues en 2018 : remboursement par l'assurance du sinistre de l'église Saint-Louis (1,44 M€) et cession de la Villa Lavaurs (1,77 M€).

Les dépenses réelles d'équipement ont doublé en 2019 avec 9,33 M€ contre 4,51 M€ en 2018.

L'épargne brute pour l'année 2019 est en nette amélioration à 2,64 M€, marquant un palier par rapport aux 3 années précédentes (entre 1,6 et 1,7 M€).

L'encours de la dette au 31 décembre 2019 continue à se réduire : il passe de 21,14 M€ fin 2017 à 19,79 M€ fin 2018 puis 17,76 M€ fin 2019 soit -16% en 2 ans.

Le résultat global cumulé consolidé de clôture 2019 s'élève ainsi à 4,89 M€ contre 6,9 M€ (y compris recettes exceptionnelles).

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE THEATRE
Recettes totales de fonctionnement	22 882 013,49	833 277,20
Dépenses totales de fonctionnement	22 192 471,67	844 248,42
Résultat de l'exercice	689 541,82	-10 971,22
Résultat bénéficiaire exercice antérieur	6 855 519,54	59 405,66
Résultat cumulé	7 545 061,36	48 434,44
Résultat cumulé consolidé	7 593 495,80	

SECTION D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE THEATRE
Recettes totales d'investissement	6 359 435,92	50 036,45
Dépenses totales d'investissement	11 309 338,95	53 899,16
Solde d'exécution hors restes à réaliser	-4 949 903,03	-3 862,71
Restes à réaliser en recettes	4 794 762,46	48 000,00
Restes à réaliser en dépenses	3 308 919,02	27 397,88
Solde d'exécution y compris restes à réaliser	-3 464 059,59	16 739,41
Résultat de l'exercice antérieur hors RAR	772 438,11	-29 777,23
Solde d'exécution cumulé hors Restes à réaliser	-4 177 464,92	-33 639,94
Solde d'exécution cumulé y compris Restes à réaliser	-2 691 621,48	-13 037,82
Résultat cumulé consolidé	-2 704 659,30	

Résultat global de clôture	4 853 439,88	35 396,62
Résultat global de clôture consolidé	4 888 836,50	

2. Section de fonctionnement Budget Principal Ville

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2019	DM1 2019	DM2 2019	TOTAL BUDGE 2019	Mandats émis 2019	CA 2019	Taux de réalisation
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 518 779,45		0,00	6 518 779,45	4 767 534,28	5 709 555,22	87,59%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	10 916 418,00		0,00	10 916 418,00	10 544 716,24	10 578 701,71	96,91%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	374 267,00		149 470,00	523 737,00	522 872,00	522 872,00	99,83%
022	DEPENSES IMPREVUES	1 479 998,55	-37 043,00	0,00	1 442 955,55	0,00	0,00	0,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 374 701,00		20 000,00	2 394 701,00	2 265 315,01	2 360 109,31	98,56%
66	CHARGES FINANCIERES	500 000,00		0,00	500 000,00	259 651,39	441 951,53	88,39%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	624 200,00	5 000,00	3 500,00	632 700,00	619 440,13	621 240,13	98,19%
TOTAL DEPENSES REELLES		22 788 364,00	-32 043,00	172 970,00	22 929 291,00	18 979 529,05	20 234 429,90	88,25%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 782 000,00		41 519,54	3 823 519,54	0,00	0,00	0,00%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIC	2 000 000,00			2 000 000,00	1 958 041,77	1 958 041,77	97,90%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 782 000,00	0,00	41 519,54	5 823 519,54	1 958 041,77	1 958 041,77	33,62%
TOTAL GENERAL		28 570 364,00	-32 043,00	214 489,54	28 752 810,54	20 937 570,82	22 192 471,67	77,18%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2019	DM1 2019	DM2 2019	TOTAL BUDGE 2019	Mandats émis 2019	CA 2019	Taux de réalisation
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	6 855 519,54		0,00	6 855 519,54		0,00	0,00%
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	108 600,00		0,00	108 600,00	137 759,29	145 721,07	134,18%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIV	1 564 720,00		0,00	1 564 720,00	2 107 002,55	2 339 272,69	149,50%
73	IMPOTS ET TAXES	15 082 355,00		0,00	15 082 355,00	14 877 237,20	14 877 237,20	98,64%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 120 043,00	-32 043,00	0,00	4 088 000,00	3 963 447,15	4 248 500,00	103,93%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	575 526,00		0,00	575 526,00	-1 741 664,17	767 971,17	133,44%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	253 600,46		214 489,54	468 090,00	496 696,64	496 776,64	106,13%
TOTAL RECETTES REELLES		28 560 364,00	-32 043,00	214 489,54	28 742 810,54	19 840 478,66	22 875 478,77	79,59%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIC	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	6 534,72	6 534,72	65,35%
TOTAL RECETTES D'ORDRE		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	6 534,72	6 534,72	65,35%
TOTAL GENERAL		28 570 364,00	-32 043,00	214 489,54	28 752 810,54	19 847 013,38	22 882 013,49	79,58%

2.1 Recettes réelles

Les recettes de fonctionnement 2019 bénéficient d'une progression par rapport à 2018 grâce à la hausse de recettes de services et celles liées à la délégation de service public (+3,57%).

Recettes réelles de fonctionnement	2014	2015	2016	2017	2018*	2019	CA 2019/ CA2018
Total	21 197 322	21 305 859	22 070 173	21 415 886	22 078 261	22 875 479	3,61%
Produits des services	1 611 749	1 612 426	1 428 425	1 395 994	1 496 654	2 339 273	3,57%
Impôts et taxes	12 756 555	13 236 827	14 173 964	13 918 258	14 262 485	13 982 277	
Attribution de compensation	925 901	925 901	925 901	925 901	894 634	894 960	0,04%
Dotations, subventions participa	5 160 958	4 788 927	4 408 380	4 184 826	4 323 839	4 248 500	-1,74%
Atténuations de charges	124 343	187 448	308 624	162 939	198 300	145 721	-26,51%
Autres produits de gestion coura	204 350	182 977	344 383	460 550	537 445	767 971	42,89%
Produits exceptionnels (hors ces	413 466	371 354	480 496	367 418	364 904	496 777	36,14%

* hors cession Lavaurs et remboursement assurances sinistre église

3 218 872

o **Produit d'exploitation des services (chapitre 70)**

Le produit d'exploitation des services regroupe les recettes issues des services publics facturés aux usagers : restauration scolaire, centre de loisirs, écoles de musique et de dessin, concessions cimetière...

En 2019, les recettes de Stationnement ont été transférées sur ce chapitre.

Corrigé de cette modification, les recettes des Produits et Services sont en hausse de **2,9%**.

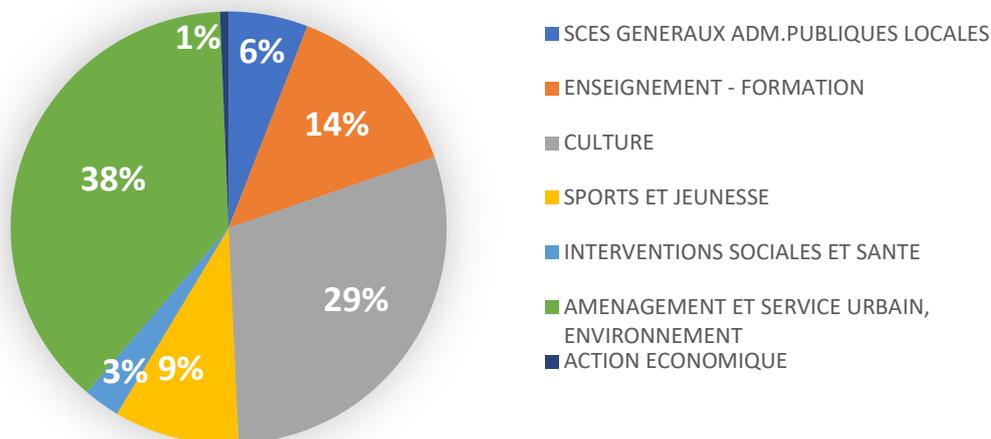
Cette dynamique est issue du succès des écoles artistiques ainsi que des activités proposées aux jeunes (Centre de loisirs...).

Produits des Services	2017	2018	2019	2019/2018
Concessions cimetières	53 059	45 881	33 593	-26,8%
Redevances Funéraires	25 865	28 229	26 421	-6,4%
ODP Taxis	700	5 600	5 562	-0,7%
RODP Réseaux	18 965	28 179	20 937	-25,7%
Ecole de Dessin	18 590	15 870	20 090	26,6%
Conservatoire	229 219	244 220	266 381	9,1%
Activités sportives	47 120	54 860	53 992	-1,6%
Centre de Loisirs	121 231	135 903	144 197	6,1%
Forum Jeunes	11 456	14 739	18 846	27,9%
Régie Espace Famille*	348 052	320 208	302 373	-5,6%
Refacturation Personnel Ville	429 417	434 436	464 516	6,9%
Refacturations de Charges	83 556	89 987	100 223	11,4%
Divers (locations ponctuelles,...)	8 765	10 051	12 590	25,3%
TOTAL hors Stationnement	1 395 994	1 428 162	1 469 720	2,9%
Voirie Stationnement payant	0	0	636 863	ns
Voirie FPS Forfait post stationnement	0	68 492	232 690	239,7%
TOTAL Chapitre 70	1 395 994	1 496 654	2 339 273	56,3%

* Restauration scolaire et accueil périscolaire

La répartition par fonction montre l'importance des recettes liées au stationnement (38%) et à la culture (29%) :

Produit d'exploitation des services 2019



La recette pour ces produits s'élève en 2019 à 2 339 273 €.

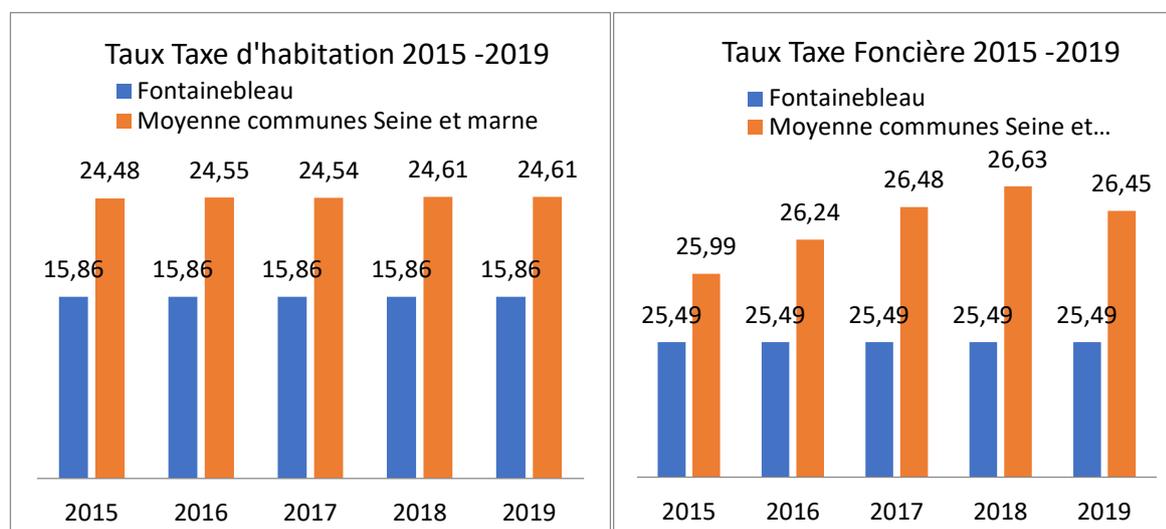
o Impôts et taxes (chapitre 73)

✓ Fiscalité directe :

Les 3 taxes locales (Taxe foncière sur les propriétés bâties, Taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation) reflètent la contribution principale des habitants et propriétaires de Fontainebleau. La réforme de la Taxe d'habitation exonère une partie croissante de la population de cette taxe. L'Etat compense les sommes non collectées.

Afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages, le taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières de Fontainebleau a été à nouveau stabilisé en 2019.

Les communes du département de Seine et Marne ont augmenté jusqu'en 2018 les taux de la taxe foncière et ont stabilisé la taxe d'habitation.



Le dynamisme du marché immobilier local a permis une augmentation des bases imposables et donc des recettes de fiscalité locale (+2,4%).

Fiscalité directe	2017	2018	2019	2019/2018
Taxe foncière	6 476 729	6 598 542	6 675 912	1,2%
Taxe Foncier non bâti	71 418	240 963	274 424	13,9%
Taxe Habitation (yc Logt vacants)	4 635 377	4 754 837	4 909 969	3,3%
Divers et dégrevement Logt vacants	32 747	26 004	42 512	63,5%
Total (c/c 73111)	11 216 271	11 620 346	11 902 817	2,4%

✓ **Autres taxes :**

Il s'agit, pour les plus importantes, de la taxe additionnelle aux droits de mutation, de la taxe sur l'électricité et des droits de voirie.

En 2019, les droits de stationnement (Horodateurs et FPS) ont été imputés au chapitre 70 « Produits des Services » (voir supra).

Corrigés de cette modification, les taxes affichent un léger recul de **-2,7%**.

Autres Taxes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2019/2018
Taxe sur l'électricité	354 731	344 494	345 250	357 995	349 672	342 521	-2,0%
Droits d'enseignes	43 926	39 216	43 468	39 778	36 445	20 135	-44,8%
Droits de place **	4 006	2 439	12 948	14 773	15 647	14 017	-10,4%
Droits de Voirie	184 480	220 180	239 066	201 970	277 062	233 407	-15,8%
Taxe add. Droits de mutation	990 745	958 990	1 298 040	1 424 108	1 364 763	1 377 028	0,9%
Prélèvements paris en ligne	167 546	188 258					0,0%
FNGIR (garanties ressources)	14 615	14 615	14 615	14 615	14 599	14 610	0,1%
Divers	1 250	3 657	11 303	0	0	0	0,0%
Total autres taxes	1 761 299	1 771 849	1 964 690	2 053 239	2 058 188	2 001 718	-2,7%
Droits de stationnement	480 166	599 893	666 767	609 480	509 559	0	ns
Marché Forain (jusqu'à 2016)	235 250	274 659	277 535	0	0	0	0,0%
Total Chapitre 73*	2 476 715	2 646 401	2 908 992	2 662 719	2 567 747	2 001 718	-22,0%

* Hors TH/TF et rôles

** hors marché forain

Le marché immobilier étant resté dynamique en 2019, la taxe additionnelle aux droits de mutation a augmenté de près de 1%.

Les autres recettes sont en recul : droits de voirie (occupation du domaine public : benches, échafaudages, terrasses...), droits d'enseigne (taxe locale sur la Publicité extérieure), droits de place (Naturiales, marché de Noël, Fête de la musique...) et Taxe sur la consommation finale d'électricité (opérateurs).

Les recettes des « autres taxes », au périmètre 2019, représentent 2 001 718€.

✓ Attribution de compensation :

En 2019, la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées (CLECT) n'a acté aucun transfert de compétence entre la commune et la Communauté d'Agglomération et n'a donc pas révisé l'attribution de compensation pour Fontainebleau.

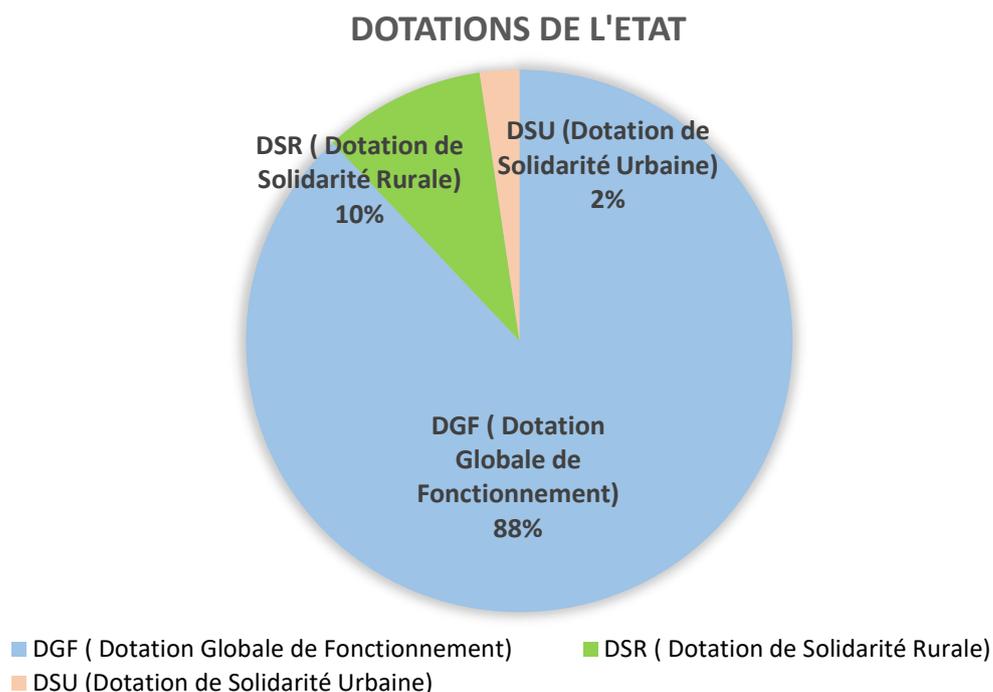
En 2018, elle avait baissé de 925 901€ à 894 634€ avec la restitution de la voirie communale par la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - CAPF, et le transfert par la Ville à la CAPF de l'action sociale d'intérêt communautaire, du relais d'assistance maternelle, des eaux pluviales et de la mobilité-gares routières scolaires.

Les recettes d'attribution de compensation de fonctionnement sont restées stables en 2019 à 894 960€.

○ Dotations et allocations (chapitre 74)

Les dotations de l'Etat sont composées de la Dotation Globale de Fonctionnement, la Dotation de Solidarité Urbaine et la Dotation de Solidarité Rurale.

La Ville n'est plus éligible à la dotation liée au logement des instituteurs.



Le montant des dotations se réduit globalement d'année en année : entre 2014 et 2019, la baisse des dotations est de 25% soit -1,1M€.

Le manque à gagner cumulé de 2016 à 2019 est de 4,5M€.

Dotations de l'Etat	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2019/2018	Evolution 2014/2019
DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)	4 137 090	3 685 448	3 235 638	2 991 299	3 001 959	2 969 389	-1,1%	-28,2%
DSR (Dotation de Solidarité Rurale)	198 286	237 010	257 171	270 163	324 196	326 008	0,6%	64,4%
DSU (Dotation de Solidarité Urbaine)	156 279	156 279	156 279	140 651	117 209	78 140	-33,3%	-50,0%
DSI (Dotation spéciale Instituteurs)	8 424	5 616	5 616	5 616	2 808	0	-100,0%	-100,0%
TOTAL DGF (741) + (745)	4 500 079	4 084 353	3 654 704	3 407 729	3 446 172	3 373 537	-2,1%	-25,0%

✓ **La dotation forfaitaire**

Depuis 2018, un pacte entre l'Etat et les collectivités locales a permis de stabiliser le montant de cette recette à un niveau proche de 2017. La baisse est cependant de 1,1% en 2019.

✓ **Les dotations de solidarité**

Certaines dotations de péréquation ont augmenté, dans un souci de rétablir une équité relative entre les territoires. C'est ainsi que notre commune a perçu 326 008€ au titre de la Dotation de Solidarité Rurale (+0,6%).

En revanche, le montant reçu pour la Dotation de Solidarité Urbaine baisse spectaculairement passant de 117 209€ en 2018 à 78 140€ en 2019 (-33,3%), suite à une révision des critères d'éligibilité ayant pour conséquence de sortir progressivement notre commune du dispositif.

Les dotations de l'Etat représentent 3 373 537€ en 2019 (-2,1%)

○ **Autres recettes**

Il s'agit des chapitres :

- **Atténuations de charges (chapitre 013) :**

Ce chapitre est composé des remboursements sur charges de personnel, en cas de maladie ordinaire ou professionnelle, d'accident du travail, congés maternité, des emplois d'avenir. Il représente 145 721€ en 2019.

- **Autres produits de gestion courante (chapitre 75) :**

- Recettes des loyers du parc immobilier de la ville (logements dans les écoles, salles etc...) pour 249 216€ en 2019 soit +5%
- Redevance Marché Forain : 46 818€ (+2%)
- Redevance Stationnement Interparking : 461 458€ avec une part de recettes variables exceptionnelle (+209 225€ par rapport à 2018).
- Redevance Enedis & GRDF : 9 679€
- Produits divers de Gestion : 801€.

L'ensemble des recettes de ce chapitre s'élève à 767 971€ (+43%)

- **Produits exceptionnels (chapitre 77) :** Ils se composent de pénalités de retards (4869€), d'un complément de remboursement du sinistre incendie de l'église (5000€) et pour l'essentiel, du paiement des saisons de chauffe du Syndicat mixte de Géothermie (479 630€).

Le syndicat a voté le principe de sa dissolution au 31/12/2019. Dans le cadre des régularisations sur son dernier exercice, il a voté le versement des 2 dernières saisons de chauffe à la commune (217 490€ et 262 140€). En 2018, le Syndicat avait reversé une saison pour 250.000€.

Rappel : En 2018 les produits exceptionnels comprenaient des montants très importants (remboursement de l'assurance suite au sinistre de l'église Saint-Louis pour 1,44M€ et plus-value de cession de la Villa Lavaurs pour 1,77M€).

L'ensemble de recettes de ce chapitre s'élève à 496 777€

Le montant total perçu en 2019 pour l'ensemble de ces « autres recettes » s'élève à 1 410 469€.

Focus sur les recettes de stationnement :

Les recettes de stationnement sont positionnées sur plusieurs comptes et chapitres.

L'ensemble des recettes représente 1 620 915€. Cependant, le transfert des amendes de police à la commune s'accompagne d'une péréquation au profit de la Région et de Ile de France Mobilités. Cette péréquation est calculée sur les amendes N-1.

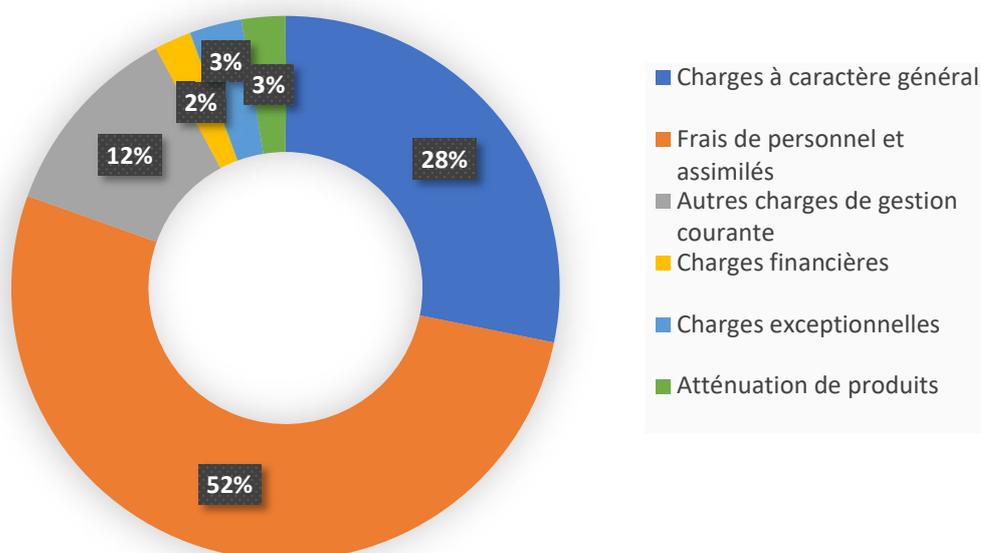
Les recettes nettes sont en hausse de 24% en 2019.

ZOOM RECETTES DE STATIONNEMENT	REALISE 2017	REALISE 2018	REALISE 2019	Evol 2019/2018
70383 REDEVANCE DE STATIONNEMENT *	-	-	636 863	25%
7337 DROITS DE STATIONNEMENT *	609 480	509 549	-	
70384 FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT	-	68 492	232 690	240%
757 REDEVANCES DSP marché Forain+divers	45 000	45 900	46 638	2%
757 REDEVANCES DSP Parkings	177 215	253 806	471 317	86%
70321 Occupation domaine public **	201 971	277 062	233 407	-16%
TOTAL RECETTES STATIONNEMENT	1 033 666	1 154 809	1 620 915	40%
7398 Péréquation Amendes de police			184 301	
SOLDE STATIONNEMENT	1 033 666	1 154 809	1 436 614	24%

* Régie Horodateurs ** jusqu'à 2018 en 7337

2.2 Dépenses réelles

Dépenses réelles de fonctionnement 2019



Les dépenses réelles de fonctionnement 2019 s'élèvent à 20 234 430 € en baisse de 1,2%.

Libellé dépense	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2019/ 2018
TOTAL	20 474 201	20 475 200	20 338 564	19 654 103	20 487 529	20 234 430	-1,2%
Charges à caractère général	5 411 506	5 000 538	4 787 929	4 858 363	5 931 992	5 709 555	-3,7%
Frais de personnel et assimilés	10 424 566	10 684 270	10 218 570	10 064 762	10 294 222	10 578 702	2,8%
Autres charges de gestion courante	3 100 443	3 161 954	3 103 937	3 122 511	2 808 237	2 360 109	-16,0%
Charges financières	618 835	581 927	578 867	551 117	486 052	441 952	-9,1%
Charges exceptionnelles	697 737	650 522	1 114 555	608 350	630 777	621 240	-1,5%
Atténuation de produits	221 114	395 990	534 704	449 000	336 249	522 872	55,5%

Cette légère baisse entre 2018 et 2019 s'explique principalement par la maîtrise des frais externes (chapitre 011), la réduction du coût de la dette et la baisse de l'abandon de créances de la géothermie (chapitre 65).

✓ **Charges à caractère général (-3,7%)**

Pour les charges à caractère général, après une forte hausse en 2018, les charges ont été plus modérées en 2019 (-3,7%) avec des économies sur les assurances (-87k€), les contrats de prestations extérieures et locations (-77k€), les frais sur voirie, réseaux et matériel roulant (-48k€), les frais de communication (annonces, cérémonies, catalogues : -49k€), et l'absence de frais non récurrents de 2018 (déménagement du musée : -30k€)

Les charges à caractère général se sont élevées à 5 709 k€.

✓ **Frais de personnel (+2,8%)**

La masse salariale progresse en 2019 de 2,8 %.

Le nombre de poste occupé est passé de 249,5 ETP à 264,5 ETP (+15).

Les frais de personnel se sont élevés en 2019 à 10 578 k€.

✓ **Charges de gestion courante (-16,0%)**

Elles sont composées essentiellement des subventions, indemnités des élus et créances en non-valeurs

. Les subventions ont augmenté en 2019 : CCAS (+284k€), associations locales (+27k€)

. Les indemnités des élus ont augmenté de 6k€

. Les créances admises en non valeurs sont passées de 892k€ à 168k€ : En effet, la Ville a procédé à l'abandon de ses créances envers le Syndicat de géothermie. L'échéance de la dette abandonnée est passée de 861k€ en 2018 à 161k€ en 2019. Cette dette est apurée fin 2019.

Les charges de gestion courantes se sont élevées à 2 360 k€.

✓ **Charges financières (-9,1%)**

Les charges de la dette diminuent sous le double effet de la baisse des taux d'intérêt et de la réduction de l'encours de dette.

Les charges financières se sont élevées à 442k€

✓ **Charges exceptionnelles (-1,5%)**

Elles sont essentiellement composées de la subvention au budget annexe du Théâtre qui est restée stable en 2019 (600k€).

Les autres charges exceptionnelles ont baissé de 31k€ à 21k€.

✓ **Atténuation de recettes (+55%)**

Le poids de cette charge est passé 336k€ à 522k€ à cause d'un nouveau prélèvement :

Initié en 2019 ce prélèvement (FEXC) est la conséquence de la perception récente des amendes de police par la Ville au détriment de la Région et du Syndicat Ile de France Mobilités (ex-STIF) vers la Ville. Ce montant compense le manque à gagner de ces Collectivités sur la base des amendes de 2018.

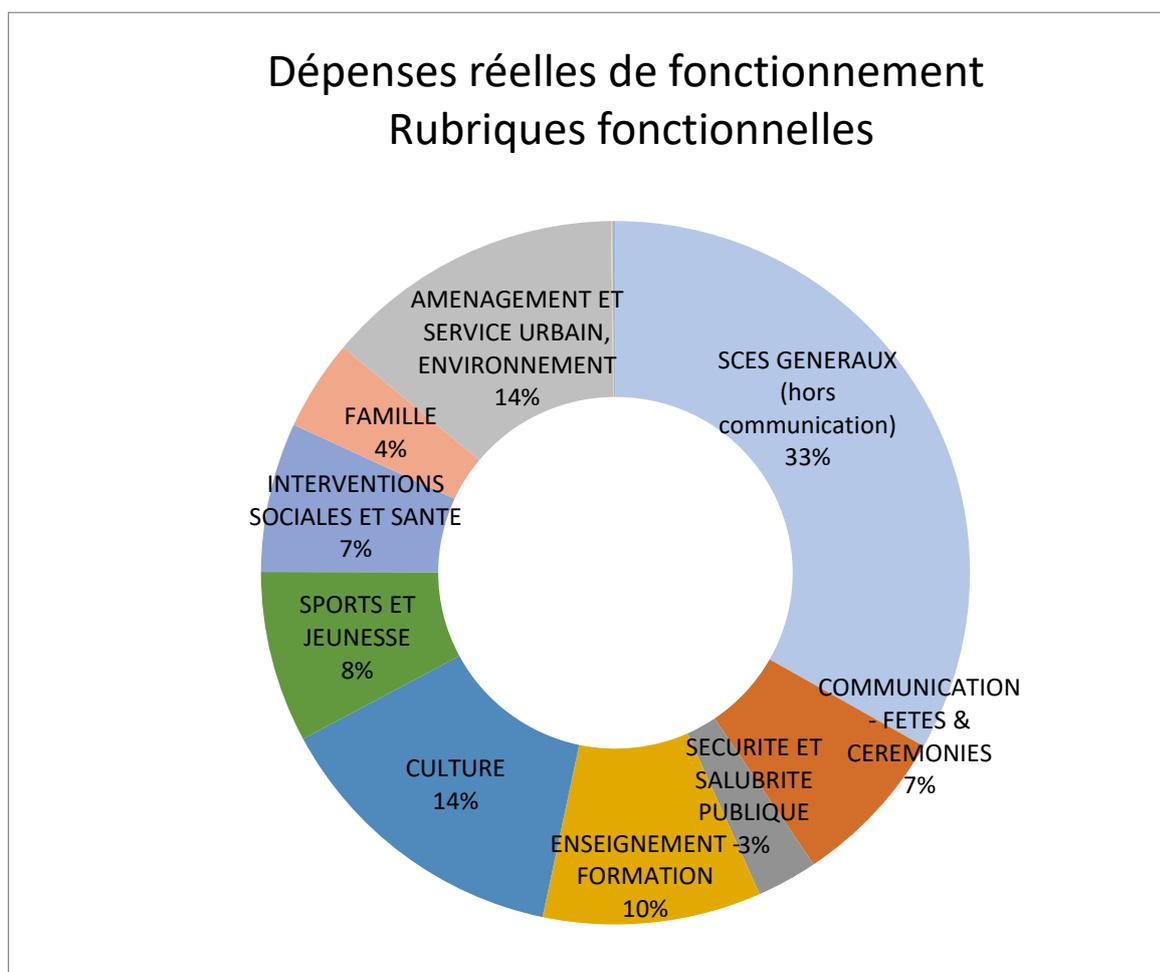
Il s'est élevé en 2019 à 184,3k€.

Les autres dépenses sont les suivantes :

. Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : La péréquation est défavorable à la commune de Fontainebleau qui doit contribuer au Fonds.

Il est prélevé sur les avances de fiscalité directe et est passé de 262,5k€ en 2018 à 270,3k€ en 2019.

. Dégrèvements de Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THVL) : elle est passée de 73,6k€ en 2018 à 68,2k€ en 2019.



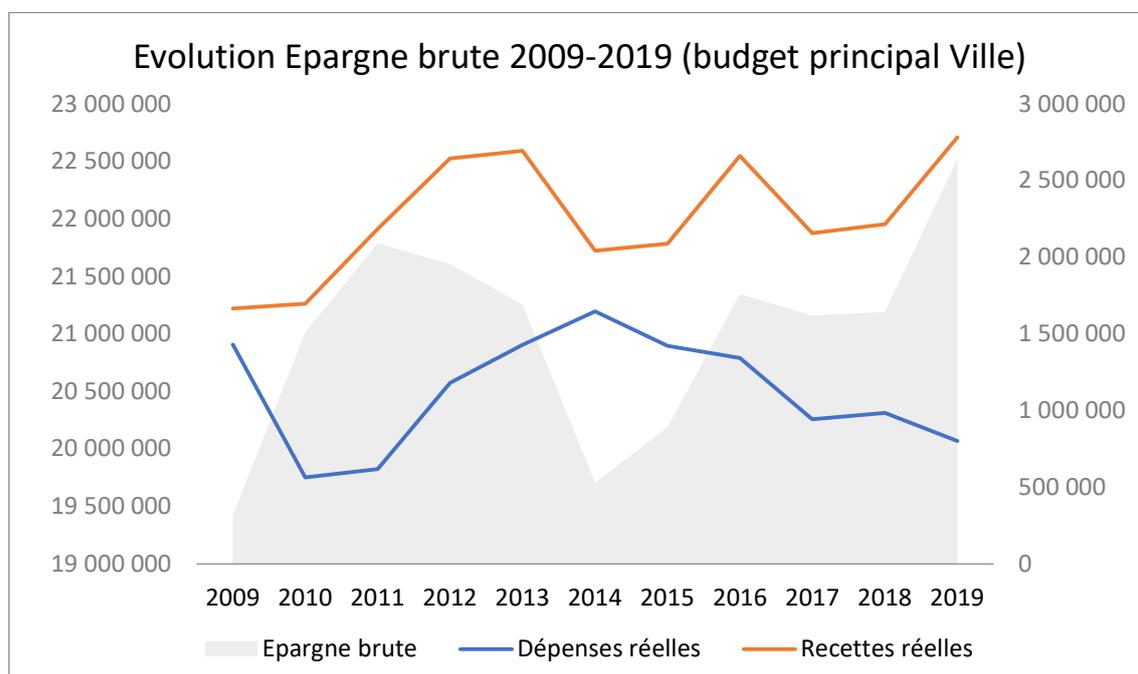
Les principaux domaines de dépenses sont :

- Les services généraux (33% des dépenses de fonctionnement) : Ces services regroupent notamment tous les services supports et techniques de la Ville oeuvrant pour l'ensemble des actions publiques sectorielles.
- Les aménagements urbains et l'environnement (14%) : Voirie, espaces verts, nettoyage,
- La culture (14%) : Médiathèque, activités culturelles,
- L'enseignement (10%) : scolaire et périscolaire,
- Le sport et la jeunesse (8%) : activités, séjours, animations.

2.3 Epargne brute

L'évolution de l'épargne brute entre 2009 et 2019 reste sur une tendance de fonds favorable avec une nette amélioration en 2019 puisqu'elle passe de 1590k€ à 2641k€.

NB : L'épargne brute est calculée sans l'impact des cessions.



Les autres ratios d'épargne s'améliorent :

- . L'épargne de gestion est de 3 083k€ soit 13,5% des Recettes réelles de fonctionnement
- . L'épargne nette est positive à 645k€

2.4 Dépenses d'ordre

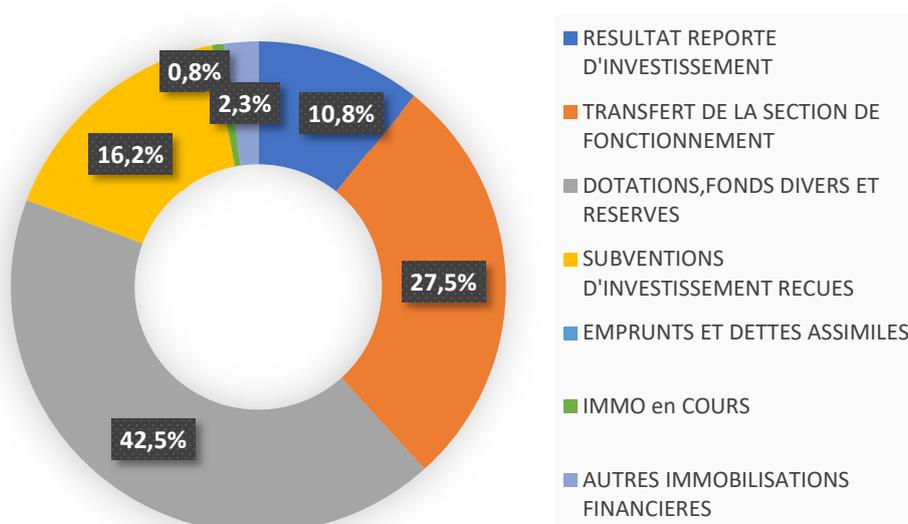
En 2019 les dépenses d'ordre ont été constituées :

- ✓ Des amortissements sur les investissements amortissables (458k€)
- ✓ D'une provision pour risque dans le litige SAPP (ex-Vinci) sur le stationnement (1 500 000€). Ce montant s'ajoute à 2 provisions de 50 000€ passées respectivement en 2013 et 2017.

3. Section d'investissement (budget principal Ville)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT								
Chapitre	Libellé	BP 2019	DM1 2019	DM2 2019	Reports 2018->2019	TOTAL BUDGET 2019	CA 2019	Taux de réalisation
020	DEPENSES IMPREVUES	361 851,61	-31 000,00	-127 444,57		203 407,04	0,00	0,00%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 000 866,00				2 000 866,00	1 995 538,08	99,73%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	210 994,00			260 000,76	470 994,76	326 281,59	69,27%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00	31 000,00			31 000,00	31 000,00	100,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 482 009,00			2 898 306,98	5 380 315,98	1 615 441,52	30,03%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 933 206,84		168 964,11	1 022 720,81	8 124 891,76	7 334 543,04	90,27%
TOTAL DEPENSES REELLES		11 988 927,45	0,00	41 519,54	4 181 028,55	16 211 475,54	11 302 804,23	69,72%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	6 534,72	65,35%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	100 000,00			100 000,00	0,00	0,00%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 000,00	100 000,00	0,00	0,00	110 000,00	6 534,72	5,94%
TOTAL GENERAL		11 998 927,45	100 000,00	41 519,54	4 181 028,55	16 321 475,54	11 309 338,95	69,29%
RECETTES D'INVESTISSEMENT								
Chapitre	Libellé	BP 2019	DM1 2019	DM2 2019	Reports 2018->2019	TOTAL BUDGET 2019	CA 2019	Taux de réalisation
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	772 438,11		0,00	0,00	772 438,11	0,00	0,00%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEM	3 782 000,00		41 519,54	0,00	3 823 519,54	0,00	0,00%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	950 000,00		0,00		950 000,00	716 337,11	75,40%
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALIS	2 312 217,12				2 312 217,12	2 312 217,12	100,00%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 310 927,45		0,00	1 088 552,77	2 399 480,22	1 156 264,81	48,19%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 780 000,00		0,00		3 780 000,00	0,00	0,00%
165	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS	5 000,00				5 000,00	1 406,17	28,12%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00		0,00	7 820,55	7 820,55	54 304,73	694,39%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	171 000,00		0,00		171 000,00	160 864,21	94,07%
TOTAL RECETTES REELLES		13 083 582,68	0,00	41 519,54	1 096 373,32	14 221 475,54	4 401 394,15	30,95%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	2 000 000,00		0,00	0,00	2 000 000,00	1 958 041,77	97,90%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	100 000,00			100 000,00	0,00	0,00%
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 000 000,00	100 000,00	0,00	0,00	2 100 000,00	1 958 041,77	93,24%
TOTAL GENERAL		15 083 582,68	100 000,00	41 519,54	1 096 373,32	16 321 475,54	6 359 435,92	38,96%

Recettes d'investissement 2019



3.1 Recettes réelles

Des recettes d'origine interne et externe constituent les sources de financement des investissements réalisés en 2019.

✓ **Le transfert des excédents de la section de fonctionnement (2,31 M€ en 2019)**

Il est issu de l'épargne brute qui est le fruit de la capacité communale à dégager un autofinancement (recettes réelles – dépenses réelles réalisées dans l'année).

✓ **Le FCTVA - Fonds de Compensation de la TVA (0,49M€)**

Il est payé sur les investissements N-1 : Compte tenu des délais de traitement des dossiers, seul un acompte a été versé en 2019 à hauteur de 491 214€. Une recette complémentaire de 70 173€ a été portée dans les reports.

✓ **La taxe d'aménagement (0,23M€)**

Cette recette est en nette progression par rapport à 2018 passant de 129k€ à 225k€

✓ **Les attributions de compensation –AC- sur l'investissement (0,10M€)**

Elles sont versées par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau dans le cadre des transferts de compétences. Elles n'ont pas été modifiées en 2019 et représentent 101 128€.

✓ **Les subventions d'équipement (1,16M€)**

Elles ont doublé en 2019 et reflètent la politique dynamique d'investissement de la commune ainsi que sa capacité à trouver des sources de financements extérieurs pour ses projets.

Hors AC, la Ville a reçu 1 055 136€ de subventions dans le cadre de son programme d'investissement 2019 :

- Travaux et équipement de la Médiathèque : 353 809€ (Conseil Départemental et DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelles),
- Restauration Eglise St Louis : 267 828€ (Conseil Départemental et DRAC),

- Participation aux travaux de la rue du Château : 387 347€ (CAPF),
- Chapelle du Bon Secours : 23 210€,

Les soldes de plusieurs chantiers importants (Eglise, Médiathèque, Maison de l'Enfance) ont été portés dans les reports.

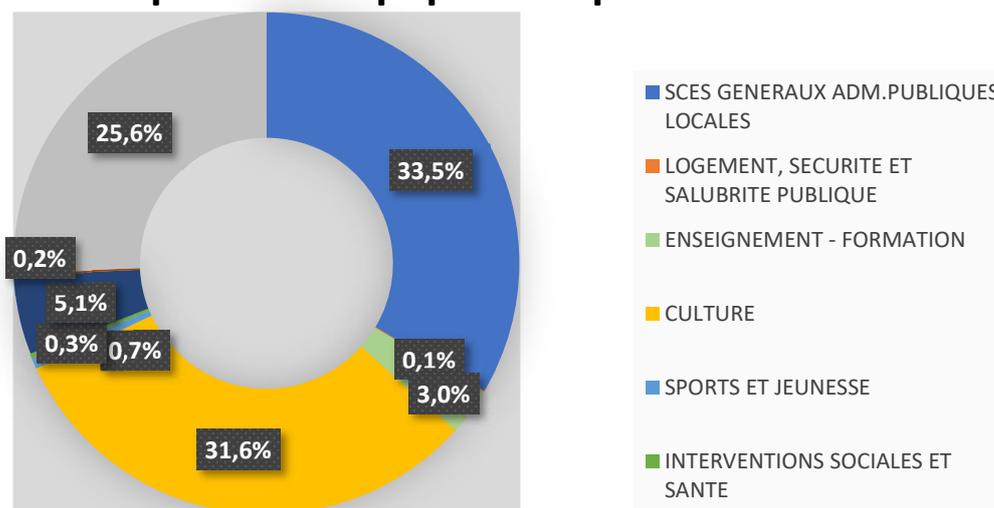
✓ Emprunts bancaires et dette

La Ville n'a pas emprunté en 2019, poursuivant sa politique de désendettement. Deux emprunts ont été souscrits fin 2019. Mobilisés au 1^{er} trimestre 2020 (2,95M€), ils n'entrent pas dans le compte administratif 2019.

3.2 Dépenses réelles

La ville de Fontainebleau a réalisé 11,30 M€ de dépenses réelles d'investissement réparties en dépenses d'équipement (9,31M€) et remboursement de la dette (1,99M€)
Les dépenses d'équipement ont été affectées par fonction comme suit :

Dépenses d'équipement par fonction



Les principaux équipements ont été réalisés pour la construction et rénovation des bâtiments communaux (33,5%) avec le chantier de l'Eglise, pour la Culture (31,6%) avec la Médiathèque, pour l'aménagement urbain et l'environnement (25,6%) avec la voirie et le Cœur de Ville, et pour la Famille (5,1%) avec la Maison de l'Enfance.

DEPENSES D'EQUIPEMENT PAR RUBRIQUES FONCTIONNELLES					
Rubrique	Libellé	Mandats 2019	Restes à réaliser	Titres 2019	Restes à réaliser
020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	2 936 369,46	390 360,73	459 077,01	3 656 953,95
023	INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	681,86	0,00	0,00	0,00
024	FETES ET CEREMONIES	120 747,49	13 755,60	0,00	0,00
026	CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	58 425,36	48 120,88	0,00	0,00
112	POLICE MUNICIPALE	8 180,43	399,98	9 516,00	0,00
	TOTAL SERVICES GENERAUX ET SECURITE	3 124 404,60	452 637,19	468 593,01	3 656 953,95
20	SERVICES COMMUNS	3 570,12	0,00	0,00	0,00
211	ECOLE MATERNELLES	88 105,48	47 260,04	0,00	0,00
212	ECOLE PRIMAIRES	133 142,20	57 830,25	0,00	87 040,17
213	CLASSES REGROUPEES	53 536,36	78 565,38	0,00	0,00
251	HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	18 302,20	0,00	0,00	0,00
	TOTAL ENSEIGNEMENT FORMATION	296 656,36	183 655,67	0,00	87 040,17
312	ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	0,00	3 410,40	0,00	0,00
321	BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	2 902 757,18	5 874,00	353 809,37	304 305,34
322	MUSEES	771,12	0,00	0,00	0,00
323	ARCHIVES	564,00	4 050,00	820,00	0,00
33	ACTION CULTURELLE	18 784,56	0,00		
	TOTAL CULTURE	2 922 876,86	13 334,40	354 629,37	304 305,34
411	SALLES DE SPORT, GYMNASES	15 453,11	5 904,72	0,00	0,00
414	AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	16 668,84	0,00	0,00	0,00
421	CENTRES DE LOISIRS	27 961,02	2 971,72	0,00	0,00
	TOTAL SPORT ET JEUNESSE	60 082,97	8 876,44	0,00	0,00
524	AUTRES SERVICES	30 423,75	1 262,40	0,00	0,00
64	CRECHES ET GARDERIES	487 683,34	0,00	0,00	353 500,00
	TOTAL INTERVENTIONS SOCIALES SANTE ET FAMILIALES	518 107,09	1 262,40	0,00	353 500,00
814	ECLAIRAGE PUBLIC	54 012,82	0,00	0,00	0,00
816	AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS	10 504,54	3 994,56	0,00	0,00
821	EQUIPEMENT DE VOIRIE	42 050,02	0,00	0,00	0,00
822	VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	2 156 071,55	2 625 171,16	387 347,16	322 790,00
823	ESPACES VERTS URBAINS	102 101,32	19 987,20	0,00	0,00
824	AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	17 451,23	0,00	0,00	0,00
833	PRESERVATION DU MILIEU NATUREL	2 946,79	0,00	0,00	0,00
	TOTAL AMENAGEMENT SERVICES URBAINS ENVIRONNEMENT	2 385 138,27	2 649 152,92	387 347,16	322 790,00
	TOTAL GENERAL	9 307 266,15	3 308 919,02	1 210 569,54	4 724 589,46

✓ **Les grandes opérations pluriannuelles (autorisations de programme dites « AP »)**

Espace culturel « La Charité Royale »

Les travaux de réaménagement ont débuté au premier trimestre 2018. Ils incluent une extension du bâti dans la cour de l'Arbre Sec pouvant accueillir séminaires, conférences, expositions, etc...

L'essentiel des travaux étaient réalisés au moment de l'inauguration. Une dernière phase fin 2019 a concerné l'installation d'un grand escalier intérieur. Fin 2019, la réception des lots était en cours.

Le montant mandaté en 2019 pour ces travaux s'élève à 2,87M€.

L'ensemble du chantier depuis 2013 représente un investissement brut de 6,47M€.

Eglise Saint louis

Les travaux de rénovation de l'église se sont poursuivis en 2019 pour la 1^{er} tranche de la rénovation intérieure

Le montant mandaté en 2019 pour ces travaux s'élève à 1,83M€.

L'ensemble du chantier depuis 2014 représente un investissement brut de 6,20M€.

Maison de l'Enfance

Les travaux de création de bureaux et d'un espace RAM, la réfection de l'espace cuisine, la mise en accessibilité et la création de 20 places supplémentaires constituent l'essentiel du programme de travaux achevé en 2019. Sur 2020, reste le ravalement des façades géré par le syndic de copropriété auquel participera la Ville.

Le montant mandaté en 2019 pour ces travaux s'élève à 0,46M€.

L'ensemble des travaux depuis 2017 représente un investissement brut de 0,88M€.

La Caisse d'Allocations familiales de Seine-et-Marne contribue au financement de ces travaux (hors ravalement).

Cœur de ville / place de la République

Quelques travaux d'aménagement clôturent ce chantier (statue, mâts, bancs) pour 81k€.

✓ **Les autres dépenses d'équipement (hors restes à réaliser)**

- Travaux d'aménagement de la rue du Château : 1512K€
- AD'AP - Mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite a représenté : 95 K€
- Travaux de voirie, performance énergétique de l'éclairage public, accessibilité, mobilier urbain et signalisation : 351 K€
- Travaux divers dans les bâtiments scolaires (hors AD'AP) : 210 K€
- Mise en place de la vidéo-protection : 188K€
- Tranche 1 de l'école numérique : 53K€
- Aménagement Aire de jeux Lavours : 70K€

✓ **Le remboursement de la dette**

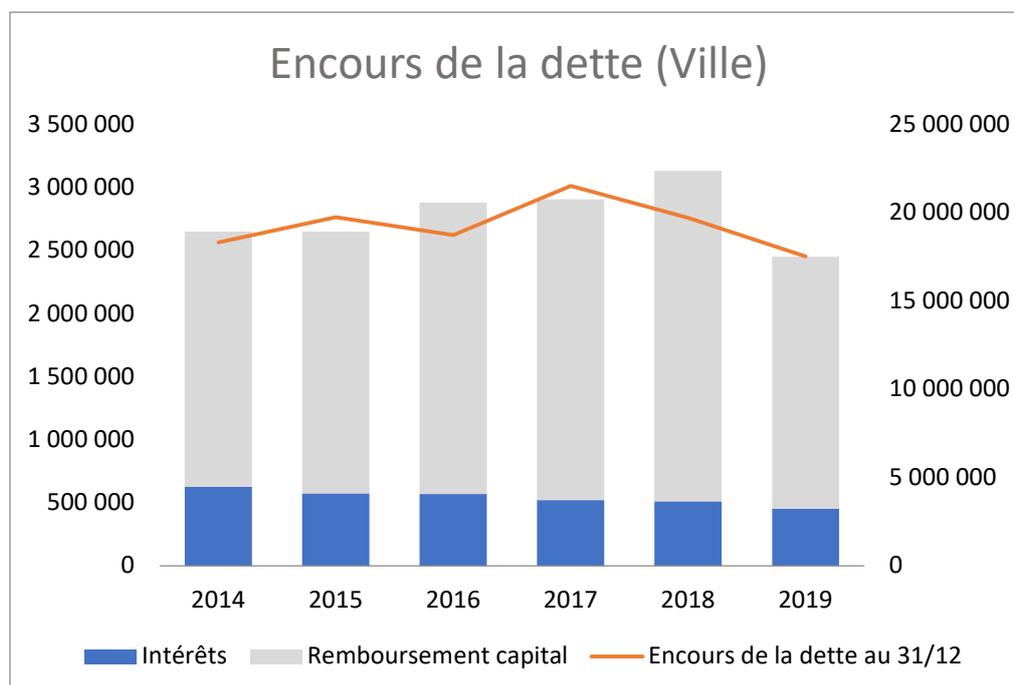
En 2019, l'encours a fortement baissé sous 2 effets : l'absence de nouvel emprunt mobilisé dans l'année et l'expiration d'un emprunt souscrit en 1993 pour la géothermie.

L'encours est passé de 19,7M€ à 17,5M€.

En parallèle, les remboursements ont chuté de 24% puisque l'emprunt de 1993 terminé avait donné lieu à 669k€ de remboursement en 2018.

Ainsi, les dépenses de remboursement du capital de la dette ont représenté 1,99M€ en 2019 contre 2,62M€ en 2018.

Les intérêts sont également en recul de 11,5%.



Les ratios d'endettement sont en nette amélioration bien que restant supérieurs à la moyenne :

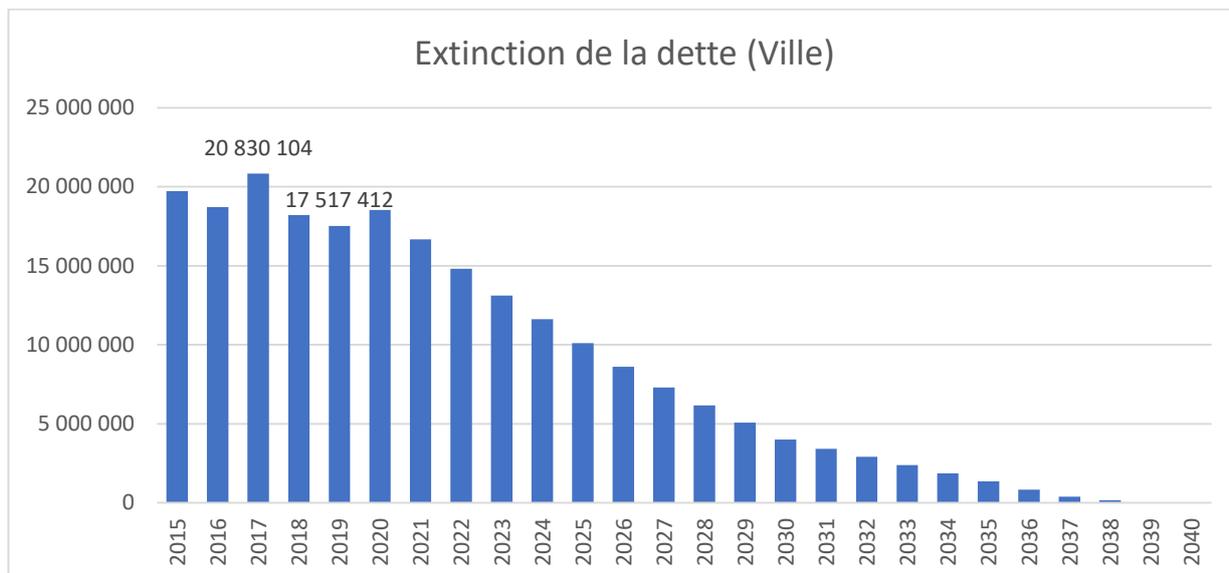
- Encours de la dette / habitant : il est passé de 1 284€ en 2018 à 1152€ (moyenne de la strate : 893€)
- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : il est passé de 91,2% en 2018 à 77,6% (moyenne de la strate : 69,9%)

Ces ratios illustrent la politique de maîtrise de la dette alliée à la volonté de maintenir un niveau d'investissement ambitieux pour Fontainebleau et bien supérieur à la moyenne de la strate, sans hausse des taux d'imposition depuis 2016.

Ainsi, le ratio de dépenses d'équipement / habitant est de 603,7€ contre 276€ pour la moyenne de la strate.

Le ratio prudentiel caractérise le rapport entre l'encours de dette à la date de clôture des comptes et la capacité d'autofinancement brute de l'exercice écoulé ; Il représente le nombre d'années d'autofinancement nécessaires en théorie pour rembourser la dette actuelle. Il s'établit à 6,6 ans : un niveau sensiblement bas puisque ce montant était voisin de 12 ans en 2017 et 2018.

Enfin, il est à noter que la dette est composée d'emprunts à taux fixes (81% de l'encours de dette), avec des taux assez bas. Le ratio intérêts / dépenses réelles de fonctionnement représente ainsi 2,3% en 2018.



Type de taux	Encours
TAUX FIXE	16 059 180
EURIBOR12M	161 770
EURIBOR03M	2 267 500
CMS 30-1	1 302 000
	19 790 450

Tranche de taux	Encours
5.00% < taux <= 5.50%	266 666
3.80% < taux <= 5.00%	3 129 541
0.00% < taux <= 3.80%	16 093 843
taux <= 0.00%	300 400
	19 790 450

4. Le budget annexe du Théâtre

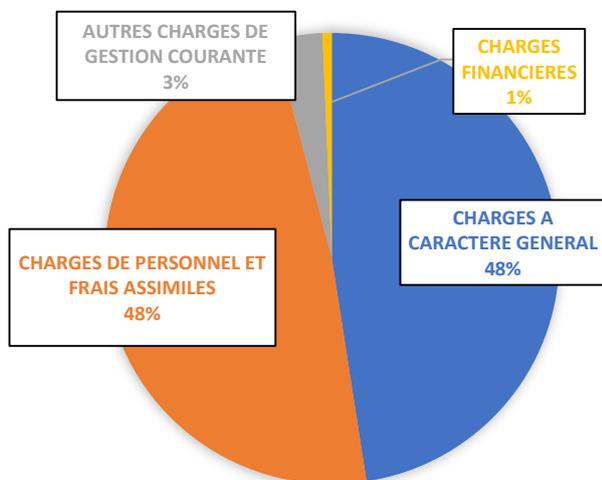
Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Libellé	BP 2019	DM 2019	TOTAL BUDGET 2019	CA 2019	Taux de réalisation
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	431 620,00	-9 500,00	422 120,00	395 284,37	93,64%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMIL	415 912,00	0,00	415 912,00	402 143,64	96,69%
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 000,00	9 500,00	31 500,00	28 003,59	88,90%
66	CHARGES FINANCIERES	5 626,00	0,00	5 626,00	5 507,60	97,90%
TOTAL DEPENSES REELLES		875 158,00	0,00	875 158,00	830 939,20	94,95%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11 000,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	19 000,00	0,00	19 000,00	13 309,22	70,05%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		30 000,00	0,00	30 000,00	13 309,22	44,36%
TOTAL GENERAL		905 158,00	0,00	905 158,00	844 248,42	93,27%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Libellé	BP 2019	DM 2019	TOTAL BUDGET 2019	CA 2019	Taux de réalisation
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	59 405,66	0,00	59 405,66	0,00	0,00%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & V	145 752,34	0,00	145 752,34	160 912,01	110,40%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	75 000,00	0,00	75 000,00	50 000,00	66,67%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 000,00	0,00	25 000,00	22 356,68	89,43%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	600 000,00	0,00	600 000,00	600 008,51	100,00%
TOTAL RECETTES REELLES		905 158,00	0,00	905 158,00	833 277,20	92,06%
TOTAL GENERAL		905 158,00	0,00	905 158,00	833 277,20	92,06%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont représenté 830 939 € en 2019. Elles se décomposent ainsi :

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

2019

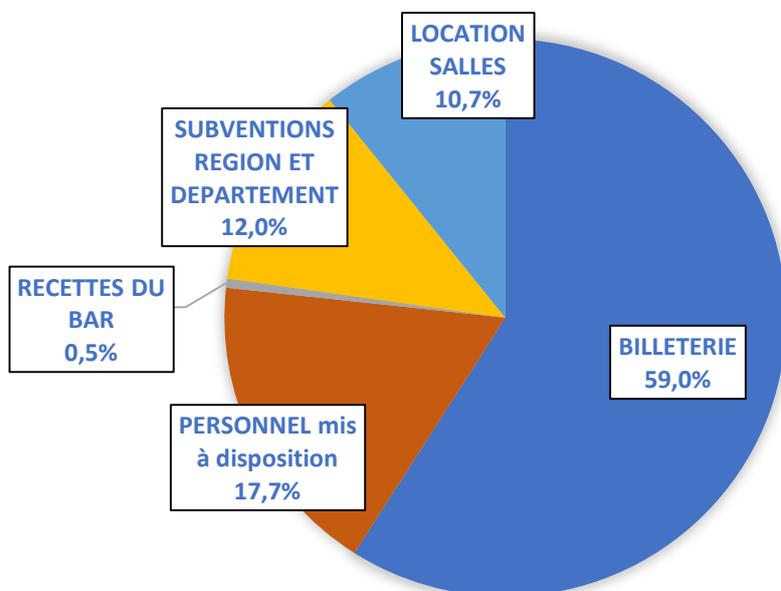


Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 833 277 € en 2019.

Au-delà de la subvention apportée par la ville (600 000€), les autres recettes se répartissent comme suit :

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

2019



Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
Chapitre	Libellé	BP 2019	DM 2019	Reports 2018->2019	TOTAL BUDGET 2019	CA 2019	Taux de réalisation
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	100,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 000,00	0,00	6 950,00	54 950,00	23 899,16	43,49%
TOTAL DEPENSES REELLES		78 000,00	0,00	6 950,00	84 950,00	53 899,16	63,45%
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	29 777,23		0,00	29 777,23	0,00	0,00%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		29 777,23	0,00	0,00	29 777,23	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL		107 777,23	0,00	6 950,00	114 727,23	53 899,16	46,98%
RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Chapitre	Libellé	BP 2019	DM 2019	Reports 2018->2019	TOTAL BUDGET 2019	CA 2019	Taux de réalisation
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	36 727,23	0,00	0,00	36 727,23	36 727,23	100,00%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	48 000,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00%
TOTAL RECETTES REELLES		84 727,23	0,00	0,00	84 727,23	36 727,23	43,35%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONN	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENT	19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	13 309,22	70,05%
TOTAL RECETTES D'ORDRE		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	13 309,22	44,36%
TOTAL GENERAL		114 727,23	0,00	0,00	114 727,23	50 036,45	43,61%

Les dépenses réelles d'investissement 2019 représentent 53 899€ dont 23 899€ de dépenses d'équipement et 30 000€ de remboursement de la dette.

La principale dépense d'équipement a été l'acquisition de matériel vidéo, audio et lumières.

Il n'y a pas eu de recettes réelles d'investissement à l'exception de l'affectation du résultat 2018.

5. Tableaux des budgets Ville et Théâtre consolidés :

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 321 475,54	11 309 338,95	3 308 919,02	1 703 217,57
RECETTES	16 321 475,54	6 359 435,92	4 794 762,46	5 167 277,16
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	28 752 810,54	22 192 471,67	0,00	6 560 338,87
RECETTES	28 752 810,54	22 882 013,49	0,00	5 870 797,05

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : Budget ville annexe - Théâtre municipal / N° SIRET : 21770186100130

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	114 727,23	53 899,16	27 397,88	33 430,19
RECETTES	114 727,23	50 036,45	48 000,00	16 690,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	905 158,00	844 248,42	0,00	60 909,58
RECETTES	905 158,00	833 277,20	0,00	71 880,80

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et classes des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 436 202,77	11 363 238,11	3 336 316,90	1 736 647,76
RECETTES	16 436 202,77	6 409 472,37	4 842 762,46	5 183 967,94
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	29 657 968,54	23 036 720,09	0,00	6 621 248,45
RECETTES	29 657 968,54	23 715 290,69	0,00	5 942 677,85
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	46 094 171,31	34 399 958,20	3 336 316,90	8 357 896,21
TOTAL GENERAL DES RECETTES	46 094 171,31	30 124 763,06	4 842 762,46	11 126 645,79

(1) Y compris les rattachements.

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	409 462,00	398 217,42	0,00	11 244,58
RECETTES	409 462,00	398 217,42	0,00	11 244,58

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 436 202,77	11 363 238,11	3 336 316,90	1 736 647,76
RECETTES	16 436 202,77	6 409 472,37	4 842 762,46	5 183 967,94
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	29 248 506,54	22 638 502,67	0,00	6 610 003,87
RECETTES	29 248 506,54	23 317 073,27	0,00	5 931 433,27
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	45 684 709,31	34 001 740,78	3 336 316,90	8 346 651,63
TOTAL GENERAL DES RECETTES	45 684 709,31	29 726 545,64	4 842 762,46	11 115 401,21

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.